*COUPE DE FRANCE REGIONALE & DEPARTEMENTALE FEMININE/MASCULINE 2023-24

FINALES DE ZONE (1/4 & 1/2 finales)

Dimanche 31 mars 2024

ZONE	COUPE	MATCH	HORAIRE	RENCONTRE (2 x 25 minutes / repos : 10 mn / 3 temps morts par rencontre)					ORGANISATEUR & LIEU DES RENCONTRES	LIGUE	DELEGUE COC/FFHandball
				EQUIPE A	N° CLUB		EQUIPE B	N° CLUB			
ZONE NORD	1/4 DE FINALE REG. FEMININE	1	09 H 30	SAINT QUENTIN HANDBALL	5702030	/	UNION SPORTIVE DREUX VERNOUILLET HANDBALL	5428001	**E.S. FALAISIENNE HB CALVADOS (5914002)** Lieu des matches : Complexe Sportif Didier Bianco rue des Champs St Georges - 14700 FALAISE Contact : Thierry MORTAGNE Tél. : 06 21 60 22 32 Email : 5914002@ffhandball.net	NORMANDIE	Patrick DEMAIRE
		2	11 H 00	HBC CREPY EN VALOIS	5760014	/	CA EVRON	6253003			
	1/4 DE FINALE DEPT. MASCULINE	3	12 H 30	OHB STE GEMMES SUR LOIRE	6249027	/	AS ST-CYR/FONTENAY HANDBALL 78	5878017			
		4	14 H 00	HANDBALL ORVAULT	6244098	/	CANY BARVILLE HANDBALL	5976102			
	1/2 FINALE REG. FEMININE	*5*	*15 H 30*	*Connue à l'issue des 1/4*		/	*Connue à l'issue des 1/4*				
	1/2 FINALE DEPT. MASCULINE	*6*	*17 H 00*	*Connue à l'issue des 1/4*		/	*Connue à l'issue des 1/4*				
	1/4 DE FINALE DEPT. FEMININE	1	09 H 30	HBC MUNICIPAL ST POLOIS	5759006	/	ASC RENNAIS	5335030	**PATRONAGE LAIQUE AVRANCHES (5950001)** Lieu des matches : Salle Michèle Vallaeys 40 rue Jean de Vittel 50300 SAINT MARTIN DES CHAMPS Tél. : 02 33 58 41 20 Contact : Guillaume BRIENS Tél. : 06 61 88 19 54 Email : 5950001@ffhandball.net		Annie MOREAU Jean-Pierre MOREAU Pierre SIONNEAU
		2	11 H 00	HANDBALL COUZEIX / COUR DU TEMPLE	6087007	/	L'ETOILE PARISIENNE HANDBALL	5875099			
	1/4 DE FINALE REG. MASCULINE	3	12 H 30	CLUB SPORTIF MONTERELAIS	5877023	/	CARQUEFOU HB	6244049			
		4	14 H 00	VALENCIENNES HANDBALL	5759127	/	AST CHATEAUNEUF EN THYMERAIS	5428004			
	1/2 FINALE DEPT. FEMININE	*5*	*15 H 30*	*Connue à l'issue des 1/4*		/	*Connue à l'issue des 1/4*				
	1/2 FINALE REG. MASCULINE	*6*	*17 H 00*	*Connue à l'issue des 1/4*		/	*Connue à l'issue des 1/4*				
ZONE SUD	1/4 DE FINALE REG. FEMININE	1	09 H 30	DAMBACH LA VILLE	5667101	/	CONV. MAZAN SORGUES ©	6384012	**ATOM SPORT ENT. TRICASTIN (5126019)** Lieu des matches : Halle des Sports - Gymnase Jean-Pierre Vacher 102 Boulevard Raoul Dautry 26700 PIERRELATTE Tél. : 04 75 96 34 29 Contact : Aziz OUAHMED Tél. : 06 27 03 50 13 Email : 5126019@ffhandball.net	AURA	Florian MOREAU Pascal BAUDE Philippe BOULEN
		2	11 H 00	PECHBONNIEU COTEAUX HANDBALL	6131040	/	US BEAUREPAIRE HANDBALL	5138005			
	1/4 DE FINALE DEPT. MASCULINE	3	12 H 30	WINGEN SUR MODER	5667057	/	HBS CASSIS CARNOUX ROQUEFORT LA BEDOULE	6313009			
		4	14 H 00	LACANAU OCEHAND	6033152	/	FORMATION ALBONNAISE ET RAMBERTOISE HANDBALL	5126011			
	1/2 FINALE REG. FEMININE	*5*	*15 H 30*	*Connue à l'issue des 1/4*		/	*Connue à l'issue des 1/4*				
	1/2 FINALE DEPT. MASCULINE	*6*	*17 H 00*	*Connue à l'issue des 1/4*		/	*Connue à l'issue des 1/4*				
	1/4 DE FINALE DEPT. FEMININE	1	09 H 30	EVIAN SPORTS HANDBALL	5174004	/	RACING CLUB MONTAGNACOIS HANDBALL	6134015	**BOUILLARGUES HB NIMES METROPOLE (6130008)** Lieu des matches : Gymnase AGORA Chemin de Bellegarde 30230 BOUILLARGUES Tél. : 04 66 20 24 33 Contact : Philippe Garnier Tél. : 06 62 36 62 26 Email : 6130008@ffhandball.net	OCCITANIE	Marianne MAZEL Fabienne DIEZ Serge DAGADA
		2	11 H 00	PAGNY SUR MOSELLE AS HANDBALL	5654015	/	SICS BOUCAU TARNOS	6064002			
	1/4 DE FINALE REG. MASCULINE	3	12 H 30	CS FONTAINE-LES-DIJON HANDBALL	5221020	/	HANDBALL CLUB CARCASSONNAIS	6111001			
		4	14 H 00	CM FLOIRAC CENON HANDBALL	6033069	/	MEXIMIEUX HANDBALL	5101010			
	1/2 FINALE DEPT. FEMININE	*5*	*15 H 30*	*Connue à l'issue des 1/4*		/	*Connue à l'issue des 1/4*				
	1/2 FINALE REG. MASCULINE	*6*	*17 H 00*	*Connue à l'issue des 1/4*		/	*Connue à l'issue des 1/4*				

* RAPPELS REGLEMENTAIRES

► Participation :

• Seuls(es) les joueurs ayant participé au minimun à 7 matches et les joueuses à 6 matches de compétitions différentes et officielles (hors coupes) et inscrits(es) sur la liste établie pour les finales de secteurs sont autorisés(es) à participer aux finales de secteurs (aucune dérogation ne sera accordée quel que soit le motif). Cette disposition ne s'applique pas aux coupes régionales.

• Le club peut aligner 14 joueurs(ses) sur la feuille de match, sans limitation de licences de type B, D ou E. En revanche, les licences de type C ne sont pas autorisées sur les feuilles de match des rencontres de coupe de France. Si un(e) joueur(se) titulaire d'une licence C participe à une rencontre, alors celle-ci sera automatiquement donnée perdue par pénalité par la COC Nationale.

• Les clubs en convention ou en regroupement temporaire doivent exclusivement aligner sur la FDME, des joueurs validés dans la convention sur GESTHAND. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif.

• Tout(e) joueur(se) sera autorisé(ée) à participer à une rencontre de Coupe de France à la condition de n'avoir disputé aucune rencontre de niveau supérieur, dans son club actuel ou en cas de mutation hors période dans la saison, dans son club quitté. La notion de niveau à considérer est National, Régional ou Départemental.

- Les joueurs(ses) peuvent être différents(es) d'une rencontre à l'autre. Les équipes devront se déplacer avec deux jeux de maillots

- Les équipes sous convention peuvent évoluer en Coupe de France à la condition de ne faire jouer aucun(e) joueur(se) ayant évolué au moins une fois au niveau supérieur sous peine de match perdu par pénalité. Les équipes doivent s'assurer avant chaque rencontre que les joueurs(ses) soient bien répertoriés(es) dans GESTHAND comme figurant officiellement sur la liste de la convention au jour du match. ATTENTION : Si un(e) joueur(se) d'une convention ressort «non enregistré(e)» le jour du match, la rencontre sera déclarée perdue par pénalité pour l'équipe concernée.

► Surclassement

• Les joueuses de 15 et 16 ans (nées en 2008 et 2007) sont autorisées à participer à la Coupe de France Départementale, si elles sont autorisées en Championnat Départemental. Ce surclassement doit obligatoirement être mentionné dans GESTHAND. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif. Les joueuses et joueurs qui ont disputé, au moins une rencontre en Championnat de France U17 ou U18 ne sont pas autorisés à participer à la coupe de France Régionale ou Départementale. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif.

• Les joueurs de 16 ans (nés en 2007) sont autorisés à participer à la Coupe de France Départementale, s'ils sont autorisés en Championnat Départemental. Ce surclassement doit obligatoirement être mentionné dans GESTHAND. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif. Les joueurs qui ont disputé, au moins une rencontre en Championnat de France U18 ne sont pas autorisés à participer à la coupe de France Régionale ou Départementale. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif.

► Durée des rencontres : 2 x 25 minutes (repos 10 minutes), 3 temps morts par match. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : pas de prolongations, épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6 du Règlement général des compétitions nationales

► Frais kilométriques : les équipes ayant parcouru plus de 150 km aller seront indémnisées automatiquement, il n'est donc pas nécessaire d'en faire la demande auprès de la COC